

Relevé d'échanges du Comité technique Vallée du Rhône Sud

COMITE TECHNIQUE PREPARATOIRE AU COMITE DE LA MOBILITE VALLE DU RHONE SUD

21 juin 2022 - 10h/13h- Hôtel du Département de la Drôme

Participants (présents) :

Région Auvergne-Rhône-Alpes :

Cyril PHILIS et Romain TUET--BUSSEUIL (service Contrats et Performance), Eric SALIOU et Claire BYCZEK (service Desserte, infrastructure, matériel), Zakia BOUDIA (service Gares), Nadège TERRASSE (Antenne des Transports de l'Ardèche), Julien BROSSARD (Antenne des Transports de la Drôme)

SNCF Voyageurs : Sébastien HERVIER

SNCF Réseau : Anne FULCHIRON

Région Occitanie : Benjamin PIETRUSZEWSKI

Région Sud : Sylvie PEUZIN, Denis GALINDO

Conseil Départemental de la Drôme : Pascal-Eric CHOMEL

Commune de Aouste sur Sye : Sébastien CHOUPAS

Associations d'usagers :

Bernard COLLIGNON (ARDSL), Bernard DESCHAMPS (AUTERVV), Fernand KARAGIANNIS (Coopérative citoyenne Saillansonne), Joël PALLIER (CUTPSA), Morgane REGNIER et Hervé JARDIN (DROMOLIB), Alberte BONDEAU (Etoile de Veynes), Anne-Marie GHEMARD (FNAUT)

Introduction

Support de présentation- voir pièce jointe

La Région introduit la réunion dont les objectifs sont les suivants :

- Faire un point à date sur le transport régional
- Présenter les évolutions de services à venir (SA 2023), projet SA 2024 et ajustements 2022
- A l'issue de la réunion : identifier les sujets saillants.

L'ordre du jour de la présentation est décomposé en 3 points :

1. Bilan TER 2021 et tendances 1^{er} trimestre 2022
2. Service Annuel TER 2023, orientations pour le Service Annuel 2024 et ajustements 2022
3. Point information : actualités et autres actions régionales.

La Région indique que les Autorités Organisatrice de la Mobilité (AOM) seront associées à ce cycle de concertation et recevront le support de présentation à l'issue des réunions techniques.

Préambule

La Région engage ce comité technique en dressant un point à date sur la « Feuille de route Mobilités Positives 2035 » conduite par le Vice-Président FREDERIC AGUILERA.

Une réunion avec la FNAUT sera programmée dans le courant de l'été afin de recueillir les attentes des associations d'usagers. La Région invite les associations à relayer leurs attentes et priorités à la FNAUT en vue de cette réunion.

La feuille de route sera présentée et délibérée en Assemblée Plénière début 2023

Présentation (voir éléments en pièce-jointe)

1. POINT A DATE SUR LE TRANSPORT REGIONAL - BILAN TER 2021 ET TENDANCES 1ER TRIMESTRE 2022

La Région présente aux participants les principaux résultats de trafic, production et régularité de 2021 et tendances au 1^{er} trimestre 2022. SNCF Voyageurs présente des éléments plus spécifiques aux usages et contraintes de production.

La Région présente également l'outil de mesure de l'adéquation à l'emport ainsi que les principes de la convention de performance délibérée en juin 2022 entre la Région et SNCF-Réseau.

Echanges relatifs aux données 2021 et tendances 2022

<p>Mr DESCHAMPS : s'insurge de la suppression du TER au départ de Lyon vers Valence à 5h38. Il souligne les difficultés induites pour les étudiants et les élèves qui ne disposeront plus de solution de transport. Il demande le maintien du service.</p>	<p>SNCF-Voyageurs précise qu'il s'agit de l'hypothèse de travail à date consécutive à la tension sur le parc matériel roulant. Des études sont en cours pour maintenir ce train au SA 2023. (nota post-réunion : <i>ce train devrait être maintenu au SA23</i>). Une information des usagers sera réalisée avant la mise en œuvre.</p>
<p>Mme GHEMARD : confirme que le dimensionnement du parc matériel roulant TER AURA est trop limité. Mme GHEMARD souhaiterait que la Région se mobilise sur le parc matériel plutôt que sur des investissements routiers comme la RN88.</p>	<p>La Région répond que la radiation des rames Z2 était programmé pour fin 2023 avec la réception des rames Régio2N. Toutefois, les aléas sur les rames Z2 et les retards de livraison de l'atelier de St-Etienne et des 19 Régio2N conduisent à générer un « manque » de parc sur 2023. C'est une situation regrettable pour laquelle la Région a fortement mis la pression sur SNCF afin qu'il y ait le moins de trains supprimés.</p>
<p>Mr DESCHAMPS : note que des Z2 du Luxembourg seraient disponible. Y'a-t-il possibilité d'utiliser du matériel thermique provisoirement ?</p>	<p>SNCF-Voyageurs confirme que toutes les pistes visant à éviter les suppressions sont à l'étude. La piste des locations de rames auprès d'autres activités est étudiée. Toutefois les solutions sont très limitées sur le marché Français, les Régions étant en forte tension de parc.</p>
<p>Mme GHEMARD : constate que la marche des trains est de plus en plus détendue avec des horaires qui s'allongent sur Lyon-Valence. Elle regrette l'absence de communication sur les PTA et l'information des usagers sur l'intérêt du système de commande centralisé.</p> <p>M.PALLIER rebondit et note l'absence de substitution et d'information en gares. Il note que les conditions des chauffeurs de bus deviennent difficiles avec une baisse des revenus et de fortes contraintes horaires, voire agressions. Pourquoi ne pas s'appuyer sur la SPL ?</p>	<p>SNCF-Voyageurs précise que les impacts de la mise en place de la CCR4 conduisent à des ralentissements actuellement en ligne. Ces ralentissements sont ponctuels et seront levés une fois la commande centralisée pleinement opérationnelle. Ils ne sont pas pérennes.</p> <p>SNCF-Réseau précise le déroulement du projet et ses contraintes. L'allongement des perturbations n'était pas prévisible : toutefois, l'évolution d'une commande centralisée par rapport à l'ancien système constitue un gain notable à l'avenir pour la fiabilité de l'exploitation.</p> <p>SNCF-Voyageurs précise enfin que certaines circulations n'ont pu faire l'objet de substitution du fait de la « pénurie » de conducteurs autocars. La FNTV travaille sur cette contrainte. La Région précise que le recours à des solutions d'appui type moyens urbains (ou via la SPL SRADDA) est une bonne piste : elle a été mise en œuvre en urgence suite à la chute d'un camion sur l'axe St-Etienne-Lyon au mois de juin.</p>

<p>Mr DESCHAMPS : s'interroge sur l'indicateur de référence pris en compte pour les places assises + debout (4 personnes au m²)</p>	<p>La Région confirme que cet indicateur nécessite une mise à jour. Une réflexion est engagée afin d'ajuster ce mode de calcul de référence. Bien évidemment il touche à des notions de sensibilité à l'emport. Il s'agit surtout de définir une norme « rationnelle » acceptable pour calculer les seuils de surcharge et évaluer les adaptations d'emport à mener.</p>
<p>Mme BONDEAU : souhaite savoir comment est évalué la fréquentation des usagers qui emprunte les trains, notamment avec les abonnés ? Note également un problème de système de vente pour monter à bord d'un train Valence-Die. M.COLLIGNON note également des difficultés avec SNCF-CONNECT.</p>	<p>SNCF Voyageurs répond que la fréquentation peut s'évaluer grâce au système de vente, via les validations de titres Ourà (valideurs) mais aussi via les comptages réalisés à bord des trains. Le croisement des données permet d'établir une fréquentation potentielle estimative assez fiable. SNCF Voyageurs précise que récemment plusieurs trains ont été « fermés » à la vente du fait de mouvement sociaux programmés. En de tels cas, SNCF privilégie le blocage des ventes. Toutefois, il s'avère que le mouvement a été moins suivi que prévu et le train maintenu : l'information est venue trop tardivement pour réactiver les canaux de vente et d'information. Concernant SNCF-CONNECT, il s'agit d'un outil national : TER AURA et la Région n'ont pas la main sur les paramétrages et « bugs » de l'outil.</p>
<p>Mr PALLIER s'étonne de l'absence de réponses à ses questions posées auprès de la Région notamment la boîte de concertation. Il regrette l'absence de concertation avec les transporteurs autocaristes.</p>	<p>La Région confirme que les questions posées peuvent parfois induire un temps de traitement, et donc un délai. Ne pas hésiter à faire des relances le cas échéant.</p>
<p>Mr KARAGIANNIS et Mr PALLIER s'étonnent de l'écart de coût des billets entre les autocars et le train. A quand une harmonisation des tarifs ?</p>	<p>La Région rappelle les contraintes de construction tarifaires issues des anciennes compétences. Elle confirme que le sujet de l'harmonisation tarifaire est à l'étude et bien identifié.</p>
<p>Mme GHEMARD souligne le manque de formation des conducteurs notamment avec les cyclistes alors que les autocaristes urbains semblent mieux sensibilisés.</p>	<p>La Région partage ce constat : des efforts sont réalisés pour former les conducteurs sur les cars interurbains. Il y a toutefois des réflexes moins naturels qu'en urbain où les conducteurs sont plus souvent en « contact » régulier avec les cyclistes. Une formation a été réalisée avec les conducteurs de TRANSDEV très récemment.</p>

2. SERVICE ANNUEL TER 2023, ORIENTATIONS POUR LE SERVICE ANNUEL 2024 ET AJUSTEMENTS 2022

La Région a transmis, avant la réunion, les grilles horaires ferroviaires programmées au SA 2023 dont les horaires évoluent par rapport à l'existant (SA 2022). Ces grilles horaires sont des documents de travail pour alimenter les échanges avec les associations et doivent être utilisées comme telles.

Un point sur les travaux programmés en 2022 et 2023 est réalisé.

Une présentation ligne par ligne est proposée traitant des ajustements 2022, programmation pour le service annuel (SA) 2023 et orientations pour le SA 2024. Elle est complétée d'un point d'avancement concernant les études engagées ou en cours sur le territoire.

Les Régions Sud et Occitanie présentent leurs éléments relatifs à la ligne Valence-Die d'une part et à la réouverture des dessertes au Sud du Teil d'autre part.

Echanges relatifs aux évolutions de desserte programmées

LYON VIENNE VALENCE MARSEILLE	
Mr DESCHAMPS souhaite connaître les suites données à une demande visant à disposer d'une nouvelle possibilité d'arriver à Paris avant 9h (amorçe de St-Rambert vers Lyon le matin)	La SNCF et la Région confirment que cette demande a été étudiée. Elle est toutefois écartée à ce jour du fait de fortes contraintes techniques (production/voie de garage) et financières pour produire cette amorçe.
Mme GHEMARD note que la trame TGV évolue pour 2023 mais que les TER ne semblent pas avoir été ajustés.	La Région indique que les bougés TGV ne modifient pas sensiblement les correspondances TER. Une vérification sera néanmoins réalisée.
Mr PALLIER veut avoir des précisions sur les plages travaux de la ligne Cévenol et leur coordination.	SNCF-Réseau indique qu'une coordination renforcée entre AURA et Occitanie est menée. Il n'y aura pas de travaux pendant l'été ceci afin de limiter les impacts pour les usagers en pleine saison estivale.
ROMANS VALENCE DIE VEYNES	
Mme REGNIER, Mme GHEMARD et Mr KARAGIANNIS demandent à disposer de plus de trains sur l'axe Valence-Die. Peut-on vraiment parler de renforcement avec un seul aller/retour proposé ? A ce titre, peut-on parler d'offre régulière lorsque certaines lignes autocars n'ont qu'une seule fréquence par jour ?	La Région a étudié le renforcement de fréquence demandé par Mme REGNIER (+3,5AR voir support). Pas de matériel disponible en 2023. A ce stade le coût de production est trop élevé pour 2024. Des optimisations de coûts sont demandées à SNCF pour une mise en œuvre d'1AR au SA2025. Une réflexion à une échelle plus large est proposée et engagée (EP étoile de Veynes) avec la Région SUD avec des horizons d'étude 2027 et 2030.
Mr PALLIER souhaite savoir si les relations directes sans correspondances à CREST seront toutes rétablies ? Les nouveaux matériels autocars auront-ils des rack au dos du car ?	La Région répond que le travail de retour à des relations directes est engagé. Dès la rentrée, les temps d'attente à Crest seront réduits améliorant le temps de parcours global. Par ailleurs, les nouveaux autocars auront bien des racks à vélos en arrière du car.

REOUVERTURE RIVE DROITE SUD	
Mr PALLIER est satisfait du projet proposé la Région Occitanie. Pour lui, la relation vers le Nord n'est pas prioritaire (vers Romans). Il donne rendez-vous aux participants au TEIL le 11 juillet pour faire le point sur le dossier.	La Région prend note de cette position et remercie la Région Occitanie (et la Région Sud) pour la clarté des éléments présentés.

3. AUTRES ACTIONS DE LA REGION

La Région présente les principales actualités relatives aux transports interurbains, l'évolution du site TER de la Région et les adaptations envisagées du dispositif de concertation à compter de 2023.

Echanges relatifs aux autres actions menées par la Région

Ce point n'occasionne pas de remarques en séance.

La Région remercie les participants pour la tenue de ce Comité Technique et précise que le support de présentation sera adressé aux invités sous 10 jours. A noter que supports et comptes-rendus seront diffusés et déposés sur <https://new.civocracy.org/transportsenregion>.
